

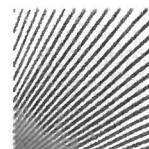
ADT VAL DE LOIRE-LOIR-ET-CHER

Numéro SIRET : 77559899800042

Code APE : 8413Z

2 - 4 rue du Limousin
41043 BLOIS CEDEX

COMPTES ANNUELS
du 01/01/2025 au 31/12/2025



Sommaire

Bilan	2
ACTIF	2
ACTIF IMMOBILISÉ	2
Immobilisations incorporelles	2
Immobilisations corporelles	2
Immobilisations financières	2
ACTIF CIRCULANT	2
PASSIF	3
FONDS PROPRES	3
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	3
PROVISIONS	3
DETTES	3
ENGAGEMENTS REÇUS	3
ENGAGEMENTS DONNÉS	4
Compte de résultat	6
PRODUITS D'EXPLOITATION	6
CHARGES D'EXPLOITATION	6
PRODUITS FINANCIERS	6
CHARGES FINANCIÈRES	7
PRODUITS EXCEPTIONNELS	7
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	7
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	7
Annexe	9
Bilan détaillé	23
ACTIF	23
ACTIF IMMOBILISÉ	23
Immobilisations incorporelles	23
Immobilisations corporelles	23
Immobilisations financières	23
ACTIF CIRCULANT	23
PASSIF	25
FONDS PROPRES	25
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	25
PROVISIONS	25
DETTES	25
ENGAGEMENTS REÇUS	26
ENGAGEMENTS DONNÉS	26
Compte de résultat détaillé	28
Produits d'exploitation	28
Charges d'exploitation	28
Produits financiers	30
Charges financières	30
Produits exceptionnels	30
Charges exceptionnelles	31
Evaluation des contributions volontaires en nature	31
Charges des contributions volontaires en nature	31

ADT VAL DE LOIRE- LOIR-ET-CHER

Bilan association

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'établissement (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ					
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques droits similaires					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	69 485,75	63 188,68	6 297,07	7 295,59	- 999
Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
<i>Immobilisations financières</i>					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 677,64		1 677,64	1 677,64	
TOTAL (II)	71 163,39	63 188,68	7 974,71	8 973,23	- 999
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 420,00		6 420,00	1 138,08	5 282
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres créances	33 443,04		33 443,04	69 058,74	- 35 616
Charges constatées d'avance	7 231,04		7 231,04	4 825,96	2 405
Valeurs mobilières de placement					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	1 191 418,00		1 191 418,00	1 312 107,30	- 120 689
TOTAL (III)	1 238 512,08		1 238 512,08	1 387 130,08	- 148 618
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation Actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	1 309 675,47	63 188,68	1 246 486,79	1 396 103,31	- 149 617

Bilan(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires	2 512,59	2 512,59	
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau	812 373,78	779 021,69	33 352
Excédent ou déficit de l'exercice	-100 393,00	33 352,09	- 133 745
Situation nette (sous total)	714 493,37	814 886,37	- 100 393
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	714 493,37	814 886,37	- 100 393
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	30 299,81		30 300
TOTAL (II)	30 299,81		30 300
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	238 795,00	234 492,00	4 303
TOTAL (III)	238 795,00	234 492,00	4 303
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 462,53	77 686,98	- 39 224
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	214 471,74	184 922,32	29 549
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 031,00	23 280,00	- 22 249
Produits constatés d'avance	8 933,34	60 835,64	- 51 902
TOTAL (IV)	262 898,61	346 724,94	- 83 826
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)			
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	1 246 486,79	1 396 103,31	- 149 617
ENGAGEMENTS REÇUS			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
ENGAGEMENTS DONNÉS			

ADT VAL DE LOIRE- LOIR-ET-CHER

Compte de résultat association

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	56 764,61		56 765	N/S
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	1 178 483,59	1 316 964,36	- 138 481	-10,52
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur amortiss., dépréciat. et provisions	26 990,00	4 743,00	22 247	469,05
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés		24 914,75	- 24 915	-100
Autres produits	411,09	45 935,00	- 45 524	-99,11
Total des produits d'exploitation (I)	1 262 649,29	1 392 557,11	- 129 908	-9,33
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	442 018,64	514 636,45	- 72 618	-14,11
Aides financières		12 000,00	- 12 000	-100
Impôts, taxes et versements assimilés	47 167,93	47 689,12	- 521	-1,09
Salaires et traitements	584 574,84	565 099,35	19 475	3,45
Cotisations sociales	243 401,18	236 011,89	7 389	3,13
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 918,80	4 564,17	355	7,77
Dotations aux provisions	31 293,00	14 552,00	16 741	115,04
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corpor. cédées				
Reports en fonds dédiés	30 299,81		30 300	N/S
Autres charges	4 139,66	4 508,28	- 369	-8,18
Total des charges d'exploitation (II)	1 387 813,86	1 399 061,26	- 11 247	-0,80
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-125 164,57	-6 504,15	- 118 660	N/S
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	32 239,57	51 695,24	- 19 456	-37,64
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (III)	32 239,57	51 695,24	- 19 456	-37,64

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	32 239,57	51 695,24	- 19 456	-37,64
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	-92 925,00	45 191,09	- 138 116	-305,63
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Total des produits exceptionnels (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	7 468,00	11 839,00	- 4 371	-36,92
Total des produits (I + III + IV)	1 294 888,86	1 444 252,35	- 149 363	-10,34
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 395 281,86	1 410 900,26	- 15 618	-1,11
EXCEDENT OU DEFICIT	-100 393,00	33 352,09	- 133 745	-401,01
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	36 937,45	35 342,78	1 595	4,51
Bénévolats				
Total	36 937,45	35 342,78	1 595	4,51
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	36 937,45	35 342,78	1 595	4,51
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
Total	36 937,45	35 342,78	1 595	4,51

ADT VAL DE LOIRE- LOIR-ET-CHER

Annexe

Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 1 246 486,79 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 100 393,00 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/05/2026 par le Conseil d'Administration.

Préambule

- Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

Conformément aux dispositions de la loi n° 92-1341 du 23 décembre 1992 portant répartition des compétences en matière de tourisme, l'Agence de Développement Touristique a été créée à l'initiative du Conseil Départemental.

L'association prépare et met en œuvre la politique touristique du département. A cet effet, elle a pour mission :

- " L'accompagnement des opérateurs touristiques et la qualification de l'offre
- " L'organisation territoriale du tourisme et l'animation du réseau des offices de tourisme
- " La promotion touristique
- " L'aide à la mise en marché avec le déploiement d'une place de marché (plateforme de e-distribution)

Afin de réaliser ces actions, l'association dispose de différentes modalités de financement :

- " Elle bénéficie de subventions du Département de Loir-et-Cher, d'autres collectivités territoriales et dans certains cas de fonds européens (programme LEADER)
- " Elle peut être amenée à solliciter les opérateurs touristiques pour contribuer à la mise en œuvre de certaines opérations (démarchages.....)

Règles et méthodes comptables

METHODE GENERALE

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux prescriptions du Code du commerce, aux dispositions spécifiques applicables au règlement ANC 2018-06 modifié et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 modifié relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

NEANT.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers et applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025 a modifié le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan comptable général.

Ce règlement introduit notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers.

Conformément à ce règlement, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont établis et présentés selon ces nouvelles dispositions. Ce changement de réglementation comptable est appliqué de manière prospective, sans retraitement des exercices antérieurs.

Le changement de réglementation se traduit par :

- La comptabilisation des refacturations en transferts de charges en 2024 et en autres produits, au poste « ventes de prestations de services » pour 56 764,61 € au titre de 2025 contre 4 743 € qui figurait sur la ligne « repise sur amort, dépréciation et provisions, transfert de charges » et 44 178.44 € sur la ligne « autres produits en 2024.
- Le reclassement des indemnités journalières prévoyance pour 3 969.92 €, ligne « cotisations sociales » qui figuraient ligne « autres produits » pour 1 555.96 € en 2024.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Matériel et outillage industriels	03 ans
Agencements, aménagements, installations	05 ans
Matériel de salon	de 01 à 03 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans
Mobilier	05 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre d'une provision.

INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Aucun engagement et notamment en matière de pensions, complément de retraite et indemnités assimilés n'a été contracté au profit des dirigeants des organes d'administration de direction ou de surveillance.

Il n'existe aucun engagement particulier de versement de complément de retraite au profit des salariés.

Le seul engagement existant est celui découlant de la loi et ou de la convention collective.

La provision pour indemnités de départ à la retraite inclut la provision des cotisations sociales et taxes fiscales sur lesdites indemnités. Une provision complémentaire de 31 293 euros a été comptabilisée à la clôture de l'exercice.

De ce fait, le montant cumulé des engagements en matière d'indemnités de départ en retraite du personnel est évalué à 238 795 euros au 31 décembre 2025 en appliquant les règles et hypothèses suivantes :

- Répartition linéaire dans le temps de l'intégralité des engagements déterminés de manière actuarielle pendant toute la durée d'acquisition conditionnelle des droits conférés aux bénéficiaires avec prise en compte des risques que le salarié quitte l'entreprise avant son départ en retraite (Rec. CNC n°03 R 01) - Départ volontaire du salarié à l'âge de 64 ans.

- Taux de revalorisation des salaires : 2 % l'an.
- Tables de mortalité : P 2020-2022
- % de turn over tout statut confondu : table dégressive
- Taux d'actualisation : 3,96 % l'an
- Taux moyen de charges sociales : individualisé

Ces engagements sont comptabilisés et figurent au passif au compte « Provisions pour pensions et obligations ».

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

FONDS DEDIES

Le règlement ANC n°2018-06 consacre des dispositions plus détaillées sur les fonds dédiés. Ces dispositions n'ont pas modifié leurs évaluations au 31 décembre 2025, dans ce compte figure les engagements à réaliser sur ressources affectées. Le montant global s'élève à 30 299,81 euros (un tableau reprend en détail ce compte)

SUBVENTIONS EN ATTENTE

Le compte « subventions en attente de versement » pour un montant total de 30 166,60 euros se détaille ainsi :

-Subvention Chargé de mission Sologne /Sologne des rivières	1 528,00 euros
-Subvention Chargé de mission Sologne /Cœur de Sologne	1 849,00 euros
-Subvention Chargé de mission Sologne /Romorantinois et Monestois	1 789,60 euros
-Subvention Plan Com.Sologne /Région Centre Val de Loire	12 500.00 euros
-Subvention Plan Com.Sologne /Conseil Départemental Loir-et-Cher	7 500.00 euros
-Subvention Plan Com.Sologne /Conseil Départemental du Loiret	5 000.00 euros

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A COMPTER DE LA CLOTURE

En février 2026, le Conseil Départemental de Loir-et-Cher a attribué une subvention de 1 008 000 euros à l'association pour son fonctionnement au titre de l'exercice 2026.

Notes sur le bilan actif

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	637		
Autres installations, agencements, aménagements	23 712		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	45 517		3 920
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	69 866		3 920
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 678		
TOTAL	1 678		
TOTAL GENERAL	71 544		3 920

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			637	
Autres installations, agencements, aménagements			23 712	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		4 301	45 136	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		4 301	69 485	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 678	
TOTAL			1 678	
TOTAL GENERAL		4 301	71 163	

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL I				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	637			637
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	23 712			23 712
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 222	4 919	4 301	38 840
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	62 571	4 919	4 301	63 189
TOTAL GENERAL (I+II)	62 571	4 919	4 301	63 189

Immobilisations corporelles

Immobilisations décomposables : aucun composant significatif n'a été identifié. Aucun retraitement n'a donc été opéré.

Immobilisations non décomposables : l'association ne dépassant pas les seuils de tolérance applicables aux petites structures, les durées d'usage antérieures ont été maintenues pour le calcul des amortissements de ces immobilisations.

ETAT DES CREANCES ET CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	1 678		1 678
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	6 420	6 420	
Autres créances	33 443	33 443	
Charges constatées d'avance d'exploitation	7 231	7 231	
TOTAL	48 772	47 094	1 678

ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	30 167
Autres produits à recevoir	17 780
TOTAL	47 947

Notes sur le bilan passif

FONDS PROPRES

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprises:				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apport sans droit de reprise	2 513			2 513
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par organisme (1)				
Autres fonds				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves:				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Report à Nouveau	779 021	33 352		812 373
Autres réserves (2)				
Résultat de l'exercice	33 352	-100 393	33 352	-100 393
SOUS TOTAL FONDS PROPRES (I)	814 886	-67 041	33 352	714 493
Fonds associatifs avec droit de reprises:				
Apport avec droit de reprise				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
SOUS TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)				
TOTAL FONDS PROPRES (I+II)	814 886	-67 041	33 352	714 493

ANALYSE DES FONDS DEDIES

	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Electricité Chaumontaise-MH animation RH			1 428	1 428
SARL Tps R.Audon&Fice-MH animation RH			7 032	7 032
Transports DUBOIS-MH animation RH			1 440	1 440
Thuria-site web pro			2 405	2 405
Thuria-Site multimédia			1 454	1 454
Les conteurs-dossier de presse Sologne			3 108	3 108
URSA-édition-édition carte touristique			2 317	2 317
Prévost BBC-édition carte touristique			11 115	11 115
Total	0		30 300	30 300

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissements reçues par l'A.D.T. Loir-et-Cher à partir de 2001 jusqu'en 2007 concernent des immobilisations totalement amorties et les subventions d'investissements sont reprises en totalité.

A la clôture de chaque exercice un suivi est fait pour ajustement de ces subventions d'investissements en fonction des sorties d'immobilisations concernées.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires	234 492	31 293	26 990	238 795
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)	234 492	31 293	26 990	238 795
TOTAL GENERAL (I+II)	234 492	31 293	26 990	238 795
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		31 293	26 990	
- financières				
- exceptionnelles				

ETAT DES DETTES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	38 463	38 463		
Dettes fiscales et sociales	214 472	214 472		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 031	1 031		
Produits constatés d'avance d'exploitation	8 933	8 933		
TOTAL	262 899	262 899		

CHARGES A PAYER PAR POSTE DE BILAN

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	16 609
Dettes fiscales et sociales	133 210
Autres dettes	
TOTAL	149 819

Notes sur le compte de résultat

SUBVENTIONS

- Au titre de l'exercice 2025, le Conseil Départemental de Loir-et-Cher a versé une subvention de fonctionnement pour un montant de 1 008 000 euros.

- Plan de Communication Sologne

Conformément aux dispositions des conventions, celles-ci concernent l'exercice 2025 et ont été totalement réalisées.

Cette opération a été financée partiellement par des subventions à hauteur de 75 000 euros décomposé comme suit :

-Conseil Départemental du Loiret	25 000.00 euros
-Conseil Départemental de Loir-et-Cher	25 000.00 euros
-Région Centre-Val de Loire	25 000.00 euros

- Chargé de mission Sologne

Conformément aux dispositions des conventions, celles-ci ont pris effet le 02 novembre 2022 pour se terminer au 31 décembre 2025.

Cette opération est financée partiellement par des subventions à hauteur de 50 000 euros pour l'exercice 2025 et décomposé comme suit :

-Communautés de Communes Cœur de Sologne	9 246.00 euros
-Communautés de Communes Sologne des Etangs	5 106.00 euros
-Communautés de Communes Sologne des Rivières	7 639.00 euros
-Communautés de Communes Romorantinais-Monestois	8 948.00 euros
-Communautés de Communes Portes de Sologne	5 985.00 euros
-Communautés de Communes Sauldre et Sologne	6 486.00 euros
-Communautés de Val de Sully	5 590.00 euros
-Communautés des Terres du Val de Loire	1 000.00 euros

- Développement des ressources humaines et coordination des acteurs

Conformément aux dispositions de la convention du Conseil Départemental de Loir-et-Cher du 20 juillet 2023, celle-ci prend effet en 07/2023 jusqu'à 12/2025.

Cette opération a été financée à hauteur de 160 000 euros correspondant au financement d'un poste salaire pour 120 000 euros et la mise en œuvre des opérations pour une enveloppe de 40 000 euros.

Au 31 décembre 2025, la subvention figurant au compte de résultat s'élève à 45 484 euros et le projet est finalisé. Le montant de la subvention n'ayant pas été totalement utilisée, la somme de 6 402.05 euros sera reversée en 2026.

Autres informations

AUTRES INFORMATIONS

- Par dérogation, la période de référence pour l'acquisition des droits à congés payés des salariés de l'A.D.T. Loir et Cher est l'année civile, et non pas la période de référence comprise entre le 1er juin de l'année précédente et le 31 mai de l'année en cours. Le montant, provisionné au bilan, y compris les charges sociales et fiscales, s'élève à 72 514 euros.

- Le montant des fonds propres au 31/12/2025 s'élève à 714 493 euros.

- Au terme d'une consultation de l'administration fiscale dans le cadre de l'instruction Ministérielle du 15/09/1998, celle-ci a estimé sur la base des pièces produites que le CDT devenu ADT était en dehors du champ des impôts commerciaux.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature	36 937	35 343
Dons en nature		
Total	36 937	35 343
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	36 937	35 343
Prestations		
Personnel bénévole		
Total	36 937	35 343

L'ADT Loir et Cher-Cœur Val de Loire bénéficie de la mise à disposition gratuite des locaux, y compris les charges locatives (eau, électricité) et les frais de nettoyage de la part du Conseil Départemental. La valeur globale a été évaluée à 36 937,45 euros pour l'année 2025.

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	8	
Non cadres	5	
TOTAL	13	0

Information selon l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mars 2006

Aucune information n'est donnée car cela conduirait à donner une information individuelle.

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 5 700 euros TTC.

